



Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

Siège social : 139, rue des Poissonniers 75018 PARIS

Internet : www.fpip-police.com

SYNDICAT INDEPENDANT DE LA POLICE MUNICIPALE

Siège administratif : 139, rue des Poissonniers – 75018 PARIS • Tél. 01.44.92.78.50 • Fax : 01.44.92.78.59 • Email : fpip@fpip-police.com

Philippe STEENS
Secrétaire Général SIPM-FPIP

Paris le 23/11/2005

À

Monsieur Nicolas SARKOZY
Ministre de l'Intérieur

Objet : Malaise dans la PM

Monsieur le Ministre,

Vos récentes déclarations laissent un sentiment d'incompréhension dans nos rangs... Vous reconnaissez, et nous vous en remercions, le rôle « incontestablement positif » des policiers municipaux dans le domaine de la sécurité des français

Cependant vous déclarez également que « **le juste équilibre est atteint** » et que vous avez beaucoup fait pour nous en matière d'armement, d'équipement et de statut. Si des avancées ont eu lieu (votre circulaire rappelant nos compétences...) en matière d'armement nous sommes très loin du compte... Pouvez-vous dire que « le juste équilibre est atteint » lorsqu'un policier municipal désarmé a été grièvement blessé par balle il y a quelques mois à Epinay sous Sénart ? Pouvez vous dire que le « juste équilibre est atteint » lorsque des préfetures refusent d'autoriser les policiers municipaux à être dotés de flash ball alors que la loi les y autorise et que lorsque nous soulevons la question le Ministère nous répond que la loi (socialiste) est ainsi faite et qu'il ne semble pas opportun de la modifier ?

De même dans un but de « professionnalisme » vous insistez pour réserver les postes du futur Cadre A aux anciens policiers nationaux ... Quel intérêt monsieur le Ministre ? Le problème des policiers municipaux est-il un manque d'encadrants compétents ou bien qu'ils sont soumis aux ordres farfelus de certains élus qui les emploient à tort et à travers, confondant leurs policiers avec des gardiens de square en leur ordonnant les missions les plus ubuesques ? Est-ce pour le bien des policiers que vous voulez instituer cette mesure ou bien pour satisfaire des élus qui se font maintes fois condamner en justice administrative pour employer illégalement des « directeurs » contractuels, ce qui est illégal selon le Conseil d'Etat ?

Est-il normal si l'on parle de social qu'un chef de service de police municipale de catégorie B ait un salaire souvent inférieur à celui d'un gardien de la Paix de la Police Nationale ? Que les policiers municipaux aient des retraites misérables et ne bénéficient pas d'une bonification annuelle tous les cinq ans ? Qu'allons nous faire des gardiens de police de plus de 60 ans monsieur le ministre ?

Nous avons droit à votre reconnaissance Monsieur le Ministre et nous y sommes sensibles. Nous aimerions un peu plus.

L'exemple flagrant du manque de considération des politiques nous a été donné à Evreux où des policiers municipaux ont été sérieusement blessés lors des récents événements... Evreux la Ville dont Monsieur Debré est le Maire... Lorsque Monsieur Debré était Ministre de l'Intérieur il nous avait supprimé le droit à la médaille d'honneur de la Police Française, renommée médaille de la police... NATIONALE. Cette injustice a-t-elle été réparée ? Non... Nous aurons droit à la même considération que les autres fonctionnaires de mairie... Nous ne sommes policiers que quand cela arrange, le reste du temps nous sommes des fonctionnaires territoriaux comme les autres. Pas question pour nous de « prime exceptionnelle »...

Alors oui Monsieur le Ministre nous sommes amers... Vos seuls interlocuteurs semblent être les membres de l'Intersyndicale (que paraphrasant le Général je ne manque pas de nommer Intermachin) bidule associatif disparate où la CGT siège en bonne place. Incapable d'être cohérente et surtout absolument pas élue par les policiers municipaux mais par l'ensemble de la Fonction Publique Territoriale, comme si les cantonniers pouvaient voter pour nous...

Voilà ce que nous avons à vous transmettre Monsieur le Ministre. Les policiers municipaux sont amers et déçus, mis à part les sourires béats de ceux qui espèrent des postes de « directeurs » la base n'y croit plus.

Nous sommes prêts à vous rencontrer si vous le souhaitez, le dialogue ne manquerait pas d'être constructif...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma très respectueuse considération et je dois vous l'avouer de notre espoir.